

Trois projets de fortifications pour la troisième enceinte occidentale

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **72 (1995)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*6. Trois projets de fortifications
pour la troisième enceinte occidentale*

Un lecteur peu familier avec la géomorphologie du lieu aurait quelque peine à comprendre la préférence manifeste de nos ingénieurs pour cette troisième ligne occidentale alors que la quatrième existait depuis le Bas Moyen Âge. La règle ne voulait-elle pas que l'on accorde toutes les priorités aux lignes les plus avancées, chaque nouvel «anneau de croissance» de l'organisme devant bénéficier, fût-ce au détriment du précédent, des derniers perfectionnements de l'art? Si dans la large majorité de ses interventions Reyff avait effectivement obéi à ce mouvement centrifuge, deux projets de Juat et de Sevin devaient pour leur part témoigner d'une quasi-indifférence pour les possibilités de renforcement de la quatrième ligne, qu'ils présentent systématiquement en son état ancien.

La colline du Belsaix est un petit plateau en forme de demi-hexagone de 250 m de diamètre dominant le Bourg allongé du côté sud-est. Ce plateau voit ses approches défendus sur tous les autres côtés par des ravinements naturels plus ou moins accentués par la main de l'homme. Cette ligne de défense naturelle sur les fronts d'attaque du nord et de l'ouest avait déjà été adoptée dans le dernier quart du XIII^e siècle comme périmètre de la ville agrandie – une enceinte qui rendait dorénavant caduque la précédente, dite de 1224, dont le tracé était parfaitement inadapté aux virtualités défensives du terrain¹⁴ tandis que la nouvelle épousait avantageusement le bord du plateau sur deux des faces du demi-hexagone –, avant de s'en détacher pour rejoindre en ligne droite les falaises en amont et en aval du Bourg. Si on observe à quel point les grandes places de l'ère baroque affectionnaient les fronts polygonaux (leur symétrie assurant un «flanquement réciproque» entre bastions successifs), on comprend l'aubaine qu'une telle

¹⁴ L'existence même de cette deuxième enceinte au tracé défectueux à mi-pente seulement sur le Belsaix a été récemment mise en doute par les archéologues. Pour les besoins de la présente étude il nous a paru utile, toutefois, de conserver la numérotation traditionnelle.

ligne, toute tracée par la nature dans le sol, devait représenter pour nos ingénieurs militaires¹⁵.

L'examen parallèle (fig. 2) de trois plans-projets, chacun desquels pouvant être décrit comme caractéristique de son époque (1634, 1696, 1709), dégage des similitudes soulignant la soumission des stratégies aux servitudes du site. D'une façon ou d'une autre, ces trois lignes s'appuient sur l'enceinte médiévale et elles le font presque toujours aux mêmes endroits. Le champ ouvert aux innovations se réduisait, en définitive, à un choix de tracés pour les bastions. Bien que toute la vie de Vauban (1633–1707) se soit déroulée entre la parution du premier et du dernier de ces trois projets, un détail tel que le bastion nord du Belsaix sur le plan de Juat (Q) allait resurgir – et ce n'est guère un hasard – au même emplacement et sous une forme analogue sur l'ultime projet de Sevin (4).

En se reportant au plan de Juat pour la rive gauche (pl. 1), on repère sans peine ce fragment du Belsaix sis à l'intérieur du périmètre de défenses au nord et à l'ouest du Bourg dont on devine la racine du promontoire, ici tronquée par la marge gauche. Remarquons d'emblée la curieuse juxtaposition des moyens de représentation de ces fortifications: des vues cavalières pour les bastions (et pour l'aqueduc), de simples plans géométriques pour les troisième et quatrième lignes médiévales. D'un point de vue strictement cartographique, l'emploi de la perspective aérienne à la manière des vedutistes, tel Merian, contemporain de Juat, était à l'époque nettement passé de mode parmi les ingénieurs militaires. Fier, peut-être, des innovations qu'il mettait de l'avant, Juat aurait pu croire que le recours à cette tradition capterait favorablement l'attention de l'observateur. Ce fut en effet la première fois dans l'histoire des fortifications fribourgeoises, à notre connaissance, que le bastion

¹⁵ «Toute fortification régulière est censée décrite dans un cercle, divisé en autant de côtes qu'on a voulu de bastions», maxime tirée de la *Manière de fortifier de Mr de Vauban* par l'abbé DUFAY et le chevalier DE CAMBRAY, Amsterdam 1726, p. 40.

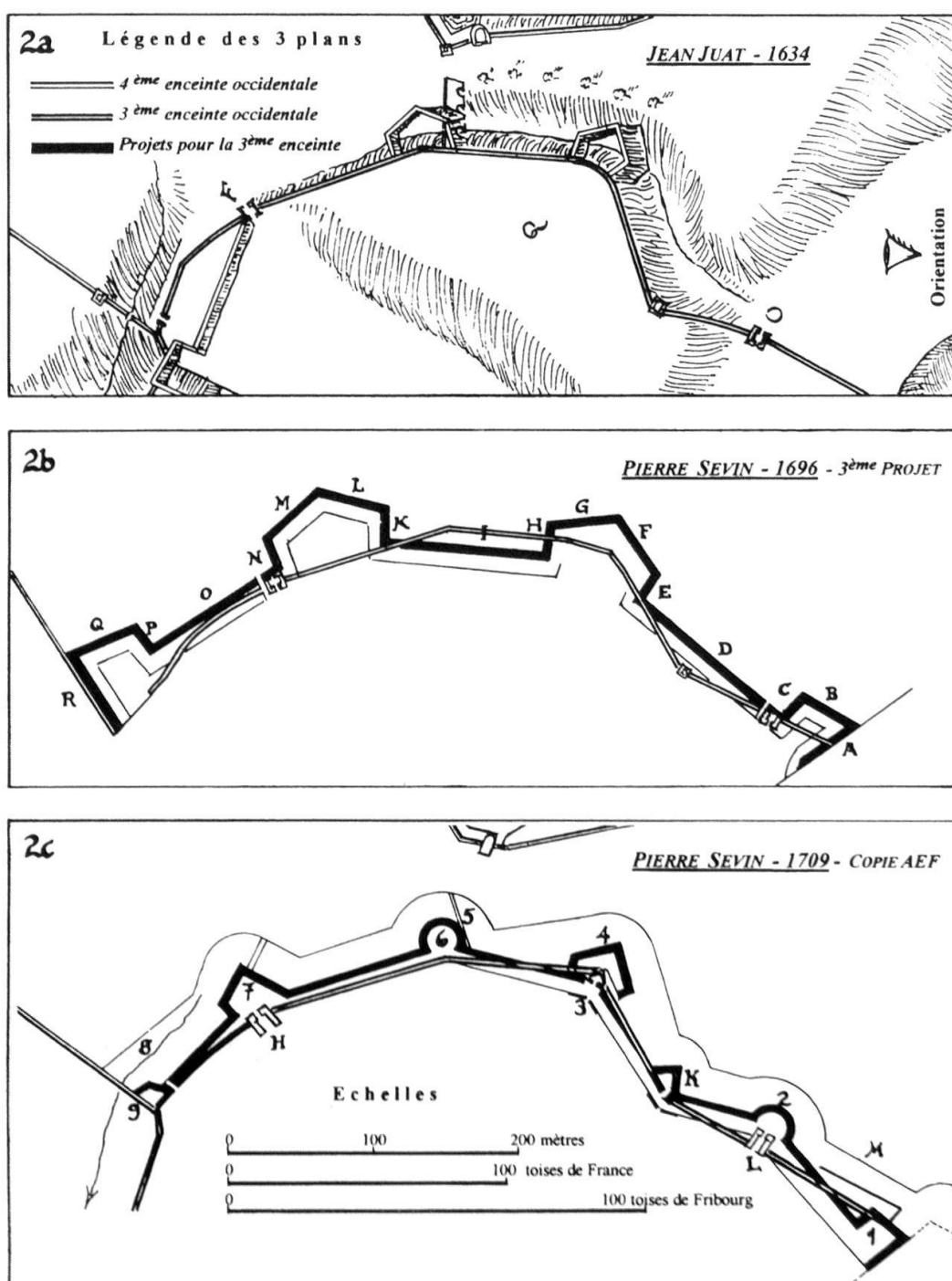


Fig. 2: Relevés en plan de 3 projets de Juat et Sevin pour la troisième ligne occidentale.

classique à deux faces et à deux flancs apparaissait sous quelque forme que ce soit¹⁶!

Reproduits à la même échelle que le projet de Juat, nos deux autres schémas (fig. 2b et 2c) sont tirés respectivement du «Dernier projet» de Sevin de 1696 et de la copie fribourgeoise du projet de 1709 à Berne. Ici, ce sont les dissemblances qui étonnent. En un peu plus de douze ans, Sevin est passé d'une conception strictement conceptuelle et volontariste d'un «polygone baroque idéal» – quatre bastions ou demi-bastions symétriquement disposés sur le terrain – à une application plus empirique et ponctuelle formée d'une variété d'organes de défense dont certains étaient encore inédits dans le pays. C'est le moment de se tourner vers les mémoires rédigés entre 1696 et 1709 pour y lire les remarques de l'auteur sur cette portion des fortifications.

Pierre Sevin, «Dernier Projet» de 1696:

«Après avoir fait toutes les réflexions possibles autant que le terrain le permette, j'ay trouvé qu'il seroit possible d'envelopper l'intérieur (la troisième enceinte médiévale) de deux bastions entiers et deux demi, accompagnés de leurs courtines, le tout autant régulier que faire le pourroit (...) afin que l'on puisse voir l'ennemy de front, de flanc et presque de revers.»

«Tracé sur le terrain, le Poligone extérieur (consiste en) trois parties égales (AF, FL, LQ) qui n'excedassent pas 130 toises.»

«Quoique j'aye tracé les flancs droits (pour les bastions E, H, K, N...), ce n'est nullement mon intention (sic!). Si l'on considère l'utilité des orillons et leurs bonnes défenses, on doit les préférer.»

¹⁶ L'origine du bastion «classique» suscite encore des débats. Adoptée avant le milieu du XVI^e siècle pour l'enceinte des Réformateurs à Genève, cette nouvelle forme de boulevard aurait rencontré une certaine méfiance auprès des magistrats de Fribourg, à juste titre fidèles à leurs prestigieux ouvrages de la fin du Moyen Âge. Il est possible, toutefois, que le bastion à plan angulaire tel que nous le connaissons ait été introduit ici sous forme de projet plus tôt qu'on ne le pense, les «Bollwerke» des textes pouvant désigner indifféremment les deux variantes de plan.

A la différence du projet de Juat, visiblement déficient à cet égard, Sevin s'attache tout d'abord (en 1696) à munir les anciennes portes de Morat (C) et de Lausanne, cette dernière dite porte de Jaquemart (N), d'un puissant bastion latéral afin de les couvrir, «de flanc et presque de revers». Pour son projet de 1709 il optera, au contraire, pour un «fer à cheval» et un «grand redant» couvrant plus directement leurs portes respectives et barrant plus avantageusement les voies d'approche d'en face.

Quant au deuxième extrait du mémoire («Tracé sur le terrain, un polygone de... 130 toises»), deux remarques s'imposent. Sevin, tout d'abord, avait singulièrement «arrangé» ce terrain au préalable pour assurer la régularité du polygone qu'il préconise. De fait, lorsqu'on compare la ligne de crête de la falaise de la Sarine (A) aux endroits où elle est reproduite sur les deux autres plans, on constate qu'elle vient côtoyer ici l'ancienne porte de Morat en se déplaçant complaisamment de quelque 60 m vers l'intérieur du plateau! Si Juat avait fait preuve de plus de rigueur dans son levé de 1634, ce n'est qu'en 1709 que Sevin reviendra pour sa part de son égarement.

Il y a deuxièmement la question des 130 toises fribourgeoises de longueur (380 m) pour les côtés du polygone. De telles dimensions nous paraissent excessives pour l'époque (Vauban préconisait 230 m à peine) et ne correspondent pas, en tout cas, à la longueur maximale des fronts entre les saillants des bastions sur le plan. On pourra se reporter en annexe à notre «Mise au point sur les anciennes mesures» pour une tentative d'explication de cette anomalie.

Pierre Sevin, Projet de 1709 (Copie AEF):

«Premièrement, près du Couvent de la Visitation (M) au bord du précipice, faire une platte forme (demi-bastion) avec 4 embrasures (1) qui batteront le Grand Chemin de Berne (sur la rive opposée). (...) Une face et un flanc défendra la Courtine jusque la tour où est la prison (la première porte de Morat) (L). Faire un fer à cheval (boulevard) devant la porte (2) en y faisant un magasin à poudre voutté et 6 embrasures.»

«La Courtine sera continuée avec deux Redans (K et?) jusque où est la Boulangerie des R.P. Jesuittes; et l'on fera dans cette partie une tour Bastionnée avec deux embrasures dans les flancs bas (et) une bonne voûte, le dessus dela quel servira de Cavallier pour mettre 8 pièces de canon en batterie (3); et une Contregarde (4) (sera mise) devant cette tour. Cette partie commendera la porte des Estang (E) et la (première) porte de Mora (L) à réver (à revers).»

«La courtine sera continuée jusqu'à l'entrée des Eaux (5) (l'aqueduc sur le plan de Juat), audessous de laquelle il sera fait un pastée (6) («bâtie», boulevard) capable de mettre sept pièces de canon en Batterie.»

«Devant la porte de Jacquemart (H) il sera fait un grand Redant (demi-bastion 7) avec entre la porte et le Redant un fossée. (...) Au boud de la courtine, au Graben (fossé 8), il sera faite une platte forme avec ses flancs observant trois embrasures où finira ces ouvrages (9).»

On reconnaît par certains détails de l'oeuvre dessinée et écrite de Sevin l'influence profonde exercée de son vivant par Vauban sur ses disciples français. Ainsi, dans le deuxième des extraits (de 1709) que nous venons de citer, est-il question d'une «tour Bastionnée», avec une contregarde sise devant elle. L'ingénieur s'est visiblement inspiré ici du «deuxième système» adopté par Vauban à Belfort en 1687, là où les bastions traditionnels avaient été justement remplacés par le couple «tours bastionnées/contregardes» (fig. 3a). On ne pourrait trouver meilleur exemple de l'influence vaubaniennne sur le projet de 1709 (fig. 3b).

Grâce à la version originale de ce plan retrouvée aux AEB, nous disposons dorénavant d'une remarquable élévation de ces remparts sur toute l'étendue de la troisième ligne. Mise à la même échelle que les précédentes, la reproduction du secteur en question offre un complément utile à la lecture des deux dessins en plan. Si la petite tour d'artillerie pentagonale, par exemple, ne devait guère s'élever au dessus des courtines, c'était afin que la contregarde – sorte de bastion détaché sis au bord du Varis – puisse convenablement masquer la tour de la vue et du tir de l'ennemi.

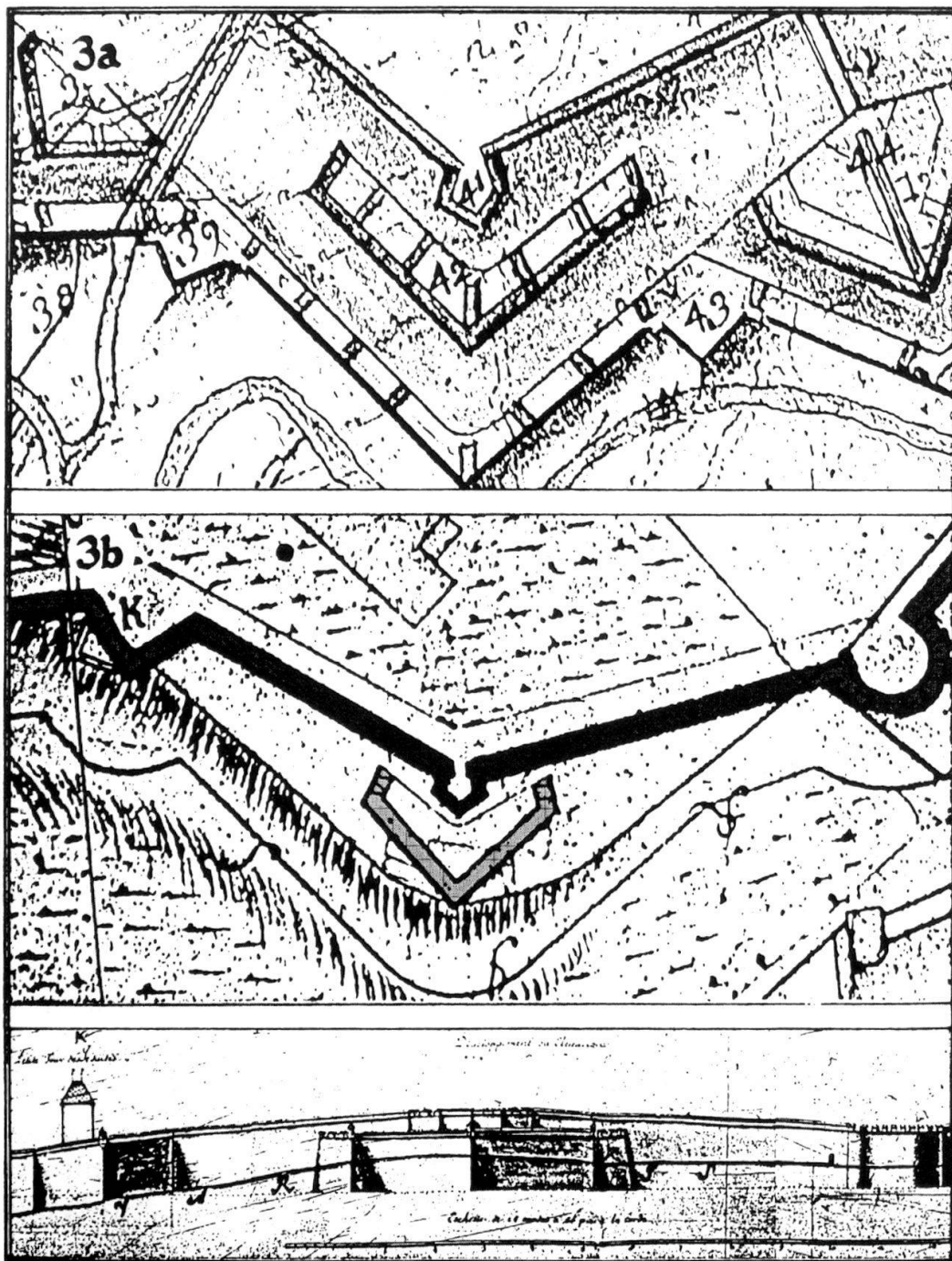


Fig. 3: De Belfort au Belsaix: l'ascendance de Vauban sur Sevin.

Si l'on tient compte des complexités – voire des extravagances – propres à la lignée des fortificateurs baroques, on ne peut qu'être frappé par l'extrême simplicité de ces projets de Juat et de Sevin. Les deux projets préparés par Sevin en 1696, qu'il désigne «Premier» et «Second Projet», témoigneront cependant du fait qu'il pouvait, lui aussi, faire preuve de «complexité».

L'épineuse question évoquée au début de cette étude, à savoir s'il convenait de maintenir intacte une enceinte médiévale dans un système de fronts bastionnés ou, au contraire, s'il fallait la sacrifier pour libérer le champ aux innovations sophistiquées prescrites par les derniers traités de défense, cette question devait être résolue avant le lancement de chaque nouveau projet. Les opinions de Pierre Sevin sur cette question ne sont jamais très claires, surtout quand on confronte ses plans à ses écrits.

Pierre Sevin, Projets de 1696:

«L'ancienne manière de fortifier par des murs et des tours pouvoit se soutenir avant l'usage du Canon, mais depuis l'invention de la poudre, les tours, quelques amples et quelques fortes qu'elles soient, ne peuvent fournir une bonne deffense.»

Or, une des rares particularités communes aux deux projets de 1696 examinés ici a précisément trait à la conservation non seulement de certains tronçons des courtines médiévales, mais également celle de nombreuses tours¹⁷. Sevin adopte donc une solution de compromis en juxtaposant sans vergogne des traits caractéristiques des «anciennes et nouvelles manières».

Si sur le papier cette juxtaposition pouvait encore se réaliser sans heurt, la réalisation sur le terrain s'annonçait plus complexe.

¹⁷ Sevin ne cache d'ailleurs pas son admiration pour les anciennes tours d'enceinte fribourgeoises qui l'exaltaient «par leur hauteur» (la tour-porte de Morat atteint 34 m) «et par la hardiesse de leurs architectes.» – Admiration de bon aloi... ou manœuvre diplomatique pour prévenir les critiques de ses projets par une édilité reconnue comme conservatrice? L'état de conservation des anciennes courtines, toutefois, ne semble pas avoir suscité le même enthousiasme chez lui... (voir la note suivante.)

Conscient de ce paradoxe, et souhaitant manifestement couvrir ses arrières, Sevin proposa donc non pas une seule mais deux solutions opposées! L'intitulé du «Second Projet» annonce l'une des approches: «Tracé en dedans du mur des RR. PP. Jésuites» (fig. 4a). Ici, les bastions seront alignés pour l'essentiel derrière l'enceinte accrochée au bord de la colline qui abrite le nouveau Collège des Jésuites, alors que le «Premier Projet» (fig. 4b) place la nouvelle ligne de l'autre côté du Varis (de l'allemand «Wall-riss»: «tracé de rempart») – ligne catapultée, en quelque sorte, par dessus cette enceinte et son fossé naturel¹⁸.

Les «Profils et Coupes» fournis par Sevin pour chacun des projets soulignent cette opposition en mettant en valeur les deux manières de commander, à partir du noyau élevé du corps de place sur le Belsaix (G sur la gauche), la rase campagne par où devait passer l'ennemi (4 sur la droite). En reculant les nouveaux remparts (profil A–A), le terre-plein et le parapet du bastion 6 devaient être surélevés, et le vieux mur d'enceinte découronné, afin d'assurer l'indispensable contrôle des abords. En plaçant ce même bastion devant le ravin, (profil B–B), avec son terre-plein (O) et son cavalier (P) cramponnés cette fois au sol et à l'abri du tir ennemi, ses défenseurs étaient nettement mieux placés pour battre directement les fossés des ouvrages extérieurs. Sevin devait croire que cette seconde option (désignée pourtant «Premier Projet») avait davantage de chances de rallier les éléments progressistes du Conseil de Guerre, «en ce qu'il approche fort de la grande fortification en usage presentement».

Il est tentant de voir dans cette allusion limpide à l'état suranné des fortifications fribourgeoises, que Sevin prévoyait les problèmes liés à l'acceptation de ses projets par les trois Conseils. En cette

¹⁸ Cette manière – pour le moins cavalière – de faire abstraction des défenses médiévales du Belsaix, pouvait évidemment se justifier si l'enceinte, bien qu'intacte, avait perdu sa valeur défensive. Sur ce chapitre, nous croyons entendre encore les paroles de Vauban, catapulté pour la circonstance de Belfort (son expertise de l'enceinte médiévale de 1675) au Belsaix: «Ce n'est qu'un petit mur de cloître fort mauvais (avec) deux ou trois méchantes tours qui ne peuvent servir à sa fortification», cité par A. LARGER, *L'œuvre de Vauban à Belfort*, Belfort 1987, p. 6.

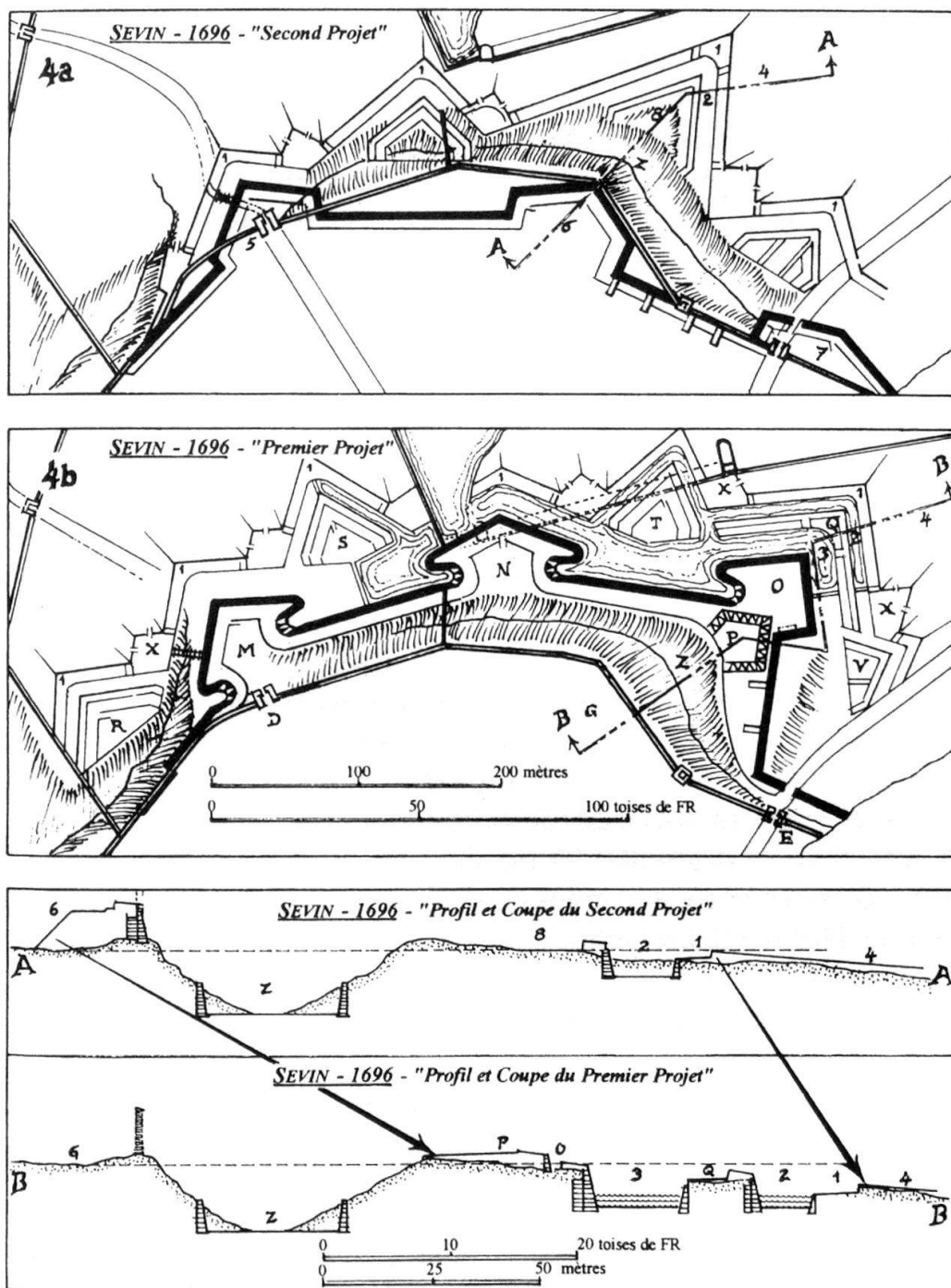


Fig. 4: Relevés en plan et en profil des 1^{er} et 2^e projets de Sévin de 1696 pour la troisième ligne occidentale.

année de crise 1696, d'autres grandes villes suisses comme Genève, Berne, Bâle et Zurich, sans parler de Soleure, avaient déjà érigé l'essentiel de leurs nouvelles défenses dont les lignes avancées enfermaient jusqu'au double de leur superficie les périmètres défensifs du Bas Moyen Âge. A la traîne, certes, de cet élan constructeur centrifuge, Fribourg tenait pourtant en réserve un atout de taille: sa quatrième ligne médiévale encore en bon état de conservation, objet de nos prochaines observations.

7. Trois projets de bastions pour la quatrième enceinte occidentale

A la différence de la troisième enceinte médiévale, la quatrième et dernière ligne de 1397–1416 n'avait bénéficié ni d'une assiette régulière, ni d'un tracé symétrique favorisant l'implantation de fronts bastionnés. Confrontés à des terrains tantôt plats ou inclinés, tantôt bosselés ou ravinés, les ingénieurs devaient à chaque occasion recourir à des solutions ponctuelles et empiriques d'une efficacité souvent fort restreinte¹⁹. La vue cavalière de Martini (pl. 2b) nous le rappelle à sa manière en renforçant l'idée d'une rupture, justement à la hauteur de ces lignes, entre une topographie urbaine déjà «civilisée» et un paysage environnant encore «en voie de développement».

Reyff, dès les années 1650, puis Sevin à deux reprises en 1696 et 1709, s'étaient penchés sur cette question primordiale de la modernisation d'une ligne de défense particulièrement exposée aux

¹⁹ Juat avait pressenti, en 1634 déjà, les faiblesses inhérentes à la quatrième ligne médiévale, faiblesses attribuables justement aux irrégularités des abords. Les profonds ravins au nord-ouest de la ville (signalés en *I* sur son projet) sont qualifiés dans la légende de «fossés ou tranchés (naturels) préjudiciables à la ville». Vauban érigea en maxime l'aplanissement systématique du glacis extérieur d'une place: «S'il se trouve dans cet espace des chemins creux, on les comble; des bois, on les défriche; des éminences, on les applanit» (cité par l'abbé DUFAY, cf. n. 15). On devine chaque fois la pensée non exprimée: l'ennemi ne devait bénéficier d'aucun couvert où commandement dans un rayon au moins égal à la portée du canon.